



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE L'ORNE



Communiqué de presse

Contact Presse

Bureau de la Représentation de l'État et
de la Communication Interministérielle

☎ 02.33.80.62.60

Alençon, le 7 février 2020

Eau distribuée pouvant de nouveau être utilisée pour la consommation dans huit communes de l'Orne

L'Agence Régionale de Santé de Normandie informe que l'eau en provenance du réseau de distribution du Syndicat d'eau potable de la Roulandière regroupant 8 communes (soit environ 2000 habitants) ne présente plus de coloration ou de trouble.

Les résultats des analyses obtenus sur des échantillons d'eau prélevés le 5 février 2020 sur les réservoirs alimentant l'unité de distribution et sur le réseau de distribution sont conformes aux limites et références de qualité pour la turbidité et les paramètres bactériologiques.

**En conséquence, la population peut de nouveau
consommer l'eau du robinet pour les usages alimentaires**

Les collectivités concernées par cette levée de restriction sont :

- ✓ Ticheville
- ✓ Pont Chardon
- ✓ Saint Germain d'Aunay
- ✓ Saint Aubin de Bonneval
- ✓ Le Bosc Renoult
- ✓ Avernoes
- ✓ Le Sap
- ✓ Orville